



Comité National de l'ITIE



**Contribution au renforcement de la
transparence et du développement
durable en Mauritanie par les
mécanismes de l'ITIE**

Nouakchott, le 20 janvier 2015



Architecture de notre intervention

I- Les principales étapes du processus

II- Le processus ITIE en Mauritanie

III- Les réalisations pertinentes

IV- Corrélations ITIE/ bonne gouvernance en Mauritanie

V- Résultats et tendances de la mise en œuvre

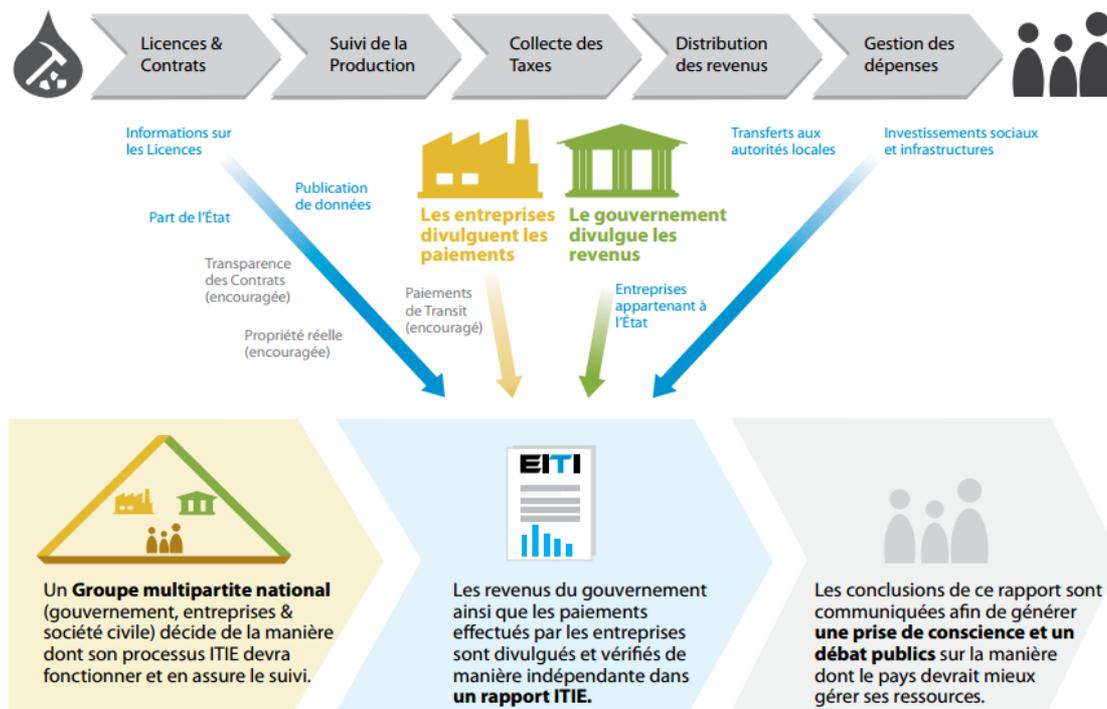
VI- Perspectives

L'ITIE: **Mécanisme/ Norme internationale** qui a pour but l'amélioration de la transparence et la gouvernance dans les pays riches en ressources naturelles à travers la publication régulière de tous les paiements versés par les entreprises et toutes les recettes perçues par l'Etat.

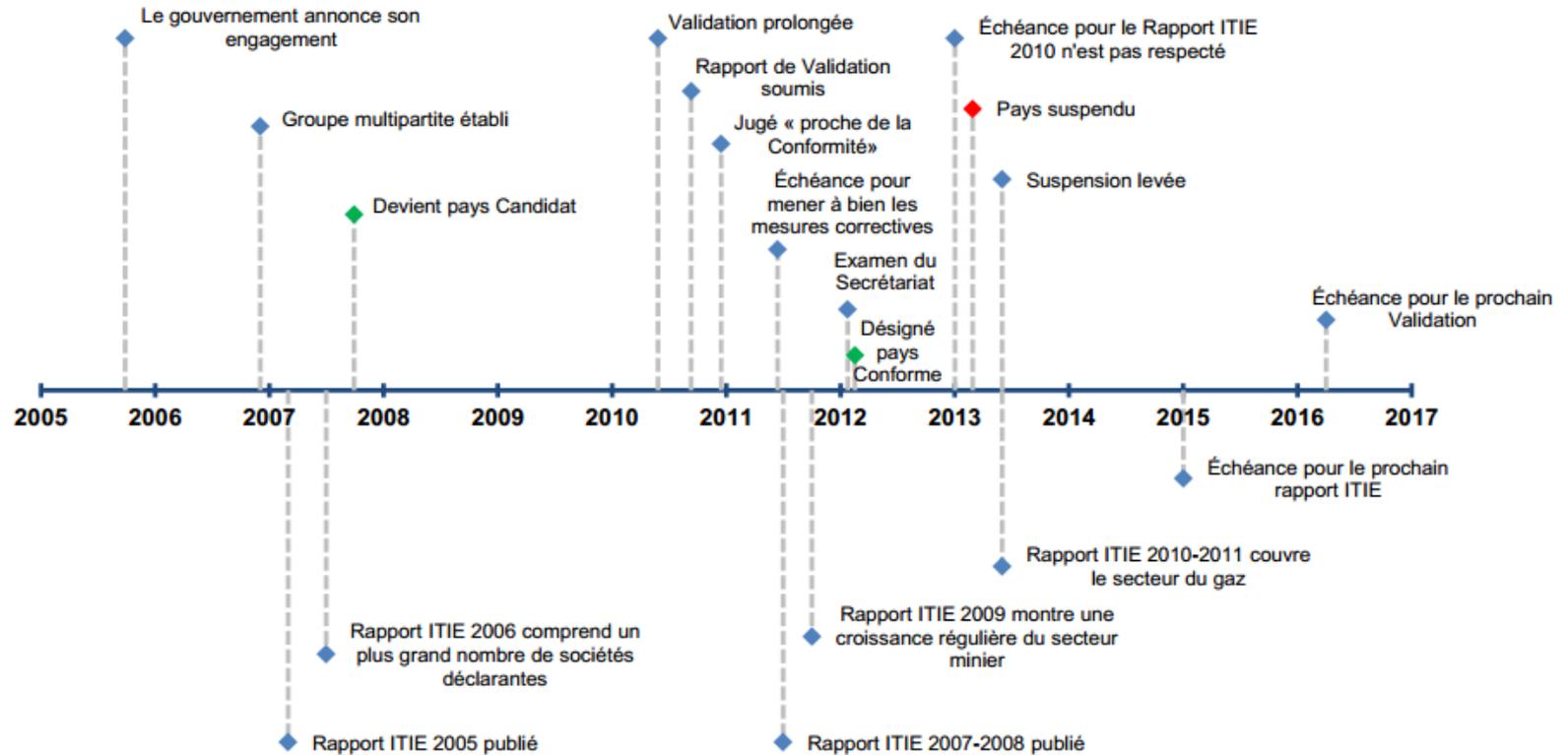
C'est en **octobre 2005** que la Mauritanie a adhéré à cette Initiative. La mise en œuvre a commencé l'année suivante.

L'obligation par les compagnies extractives du secteur pétrolier de se conformer à l'ITIE a été normalisée et intégrée dans le dispositif législatif national (**Loi n° 2010-033 portant Code des Hydrocarbures Bruts**).

Mécanisme de l'ITIE



I- Les principales étapes



II – Le processus ITIE en Mauritanie

A) Les différentes phases du processus

i) La phase initiale

Elle était consacrée à la préparation de la mise en place de l'Initiative en Mauritanie:

(Nomination d'un Coordonnateur national, plan d'actions, élaboration des projets de textes de base du Comité National ITIE, de la structure institutionnelle, etc.)

ii) La phase d'opérationnalisation

Elle a donné lieu à la mise sur pied d'un Comité National en 2006, l'élaboration du dispositif normatif (texte portant organisation et fonctionnement du Comité National ITIE, règlement intérieur, etc.)

B) La qualité de la mise en œuvre du processus

i) Mesure par rapport à la qualité des débats: un débat inclusif

ii) mesure de la qualité par rapport aux parties prenantes

- 30 membres, Etat, compagnies extractives; forte représentation de la société civile (OSC, presse, élus locaux et organisation socioprofessionnelles)

iii) Mesure de cette qualité par rapport au contenu des rapports

De l'agrégation à la désagrégation des données (anticipation sur la Nouvelle Norme)

iv) Mesure par rapport à l'accès de l'ITIE aux parties prenantes

- La divulgation des rapports à l'échelle nationale (toutes les régions ont été touchées)
- La traduction des rapports en Arabe

III- Les réalisations pertinentes

A ce jour,

- la publication de 8 rapports/ (exercices 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012).
- Elaboration d'une stratégie de communication ;
- L'obtention de la Mauritanie du statut de pays conforme à l'ITIE
- **La réorganisation du Comité National de l'ITIE** pour l'adapter aux meilleurs standards organisationnels
- **Plusieurs séminaires régionaux**
- **Plusieurs séminaires de formation avec l'appui des PTFs (GIZ, BM) à l'attention des parties prenantes à l'ITIE**

IV- Corrélations/ bonne gouvernance en Mauritanie

PREMIERE SERIE DE REMARQUES

- L'ITIE a permis aux OSC de s'approprier les techniques et mécanismes de CCAP
- L'ITIE a permis d'instaurer un débat plus inclusif entre les parties prenantes

SECONDE SÉRIE DE REMARQUES

- Vers une amélioration de la qualité des revendications des populations
- De plus en plus, prise en compte des aspects RSE

TROISIÈME SÉRIE DE REMARQUES

- L'ITIE a contribué à l'amélioration de la perception de la Mauritanie
- Les recommandations des rapports ITIE a contribué à la mise en place d'un meilleur dispositif organisationnel des entités étatiques (*Douane, Trésor, DGI, Cour des comptes etc.*)

Revenus des industries extractives en Mauritanie



Focus

- Rapports (itie-mr.org)
- CNSRH (www.tresor.mr)
- FNRH
- Mise en ligne des CCP (www.petrole.gov.mr)
- Secteur minier(idem)

V- Résultats et tendances de la mise en œuvre

- Plus de transparence dans les industries extractives;
- Un meilleur contrôle citoyen de l'action publique;
- Des rapports à contenu plus exploitables;
- Un élargissement de la chaîne de valeurs; ???
- Dialogue inclusif des parties prenantes sur les industries extractives
- Renforcement de la coordination entre les entités étatiques déclarantes
- Vers l'intégration de la Cour des comptes dans le processus (certification des déclarations de l'Etat)

VI- Perspectives

Elles sont nombreuses mais il conviendra de retenir pour l'essentiel:

- La publication du rapport 2013 en février 2015 et 2014 avant le 31/12/2015

- La réforme du Comité National ITIE (**GMP et Cellule d'Appui Technique**);

- La mise en œuvre des recommandations de deux études :

* Etude diagnostic.....

* Etude sur la perception de la mise en œuvre de l'ITIE par l'opinion publique mauritanienne (déc. 2013);

- L'introduction du secteur de la pêche dans le périmètre de l'ITIE.

- L'organisation d'un séminaire régional sur le processus de certification



Le CN-ITIE vous remercie de votre aimable attention!